

No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2017 À 19H30, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU.

Membres présents : Mme Suzette de Rome, Mme Jacqueline Poirier, M. Stéphane Fraser,
M. Claude Caron et M. Vincent More

Membres absents : Mme Marie Diament et Mme Emmanuelle Garnaud

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Vincent More

Est aussi présent : Le directeur général / secrétaire-trésorier, M. Louis Breton

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19:40 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par M. Vincent More.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée par M. Vincent More;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé et appuyé par Mme Suzette de Rome et Mme Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-278 QUE le conseil adopte l'ordre du jour.

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

3. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du plan d'urbanisme

Un avis de motion est donné par Mme Jacqueline Poirier pour l'adoption ultérieure du plan d'urbanisme.

4. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement sur les permis et certificats

Un avis de motion est donné par M. Stéphane Fraser pour l'adoption ultérieure du règlement sur les permis et certificats.

5. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement de zonage

Un avis de motion est donné par Mme Suzette de Rome pour l'adoption ultérieure du règlement de zonage.

6. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement de lotissement

Un avis de motion est donné par M. Stéphane Fraser pour l'adoption ultérieure du règlement de lotissement.

7. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement de construction

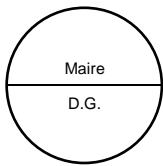
Un avis de motion est donné par Mme Suzette de Rome pour l'adoption ultérieure du règlement de construction.

8. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement de mise à jour du PIIA et des dérogations mineures

Un avis de motion est donné par Jacqueline Poirier pour l'adoption ultérieure du règlement de mise à jour du PIIA et des dérogations mineures.

9. Présentation des projets de règlement

Les projets de règlement sont présentés par M. Alexandre Potvin, conseiller en urbanisme.



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2017

10. Adoption du projet de règlement numéroté 2017-04-369 intitulé « Plan d'urbanisme »

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir d'adopter ce projet de règlement en vertu code municipal du Québec et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE ledit projet de règlement a pour but de remplacer le plan d'urbanisme numéro 90-04-125 et s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie dudit projet de règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit projet de règlement a été faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public sur place, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par M. Stéphane Fraser et Mme Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-279 QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéroté 2017-04-369 et intitulé « Plan d'urbanisme ».

11. Adoption du projet de règlement numéroté 2017-05-370 intitulé « Règlement sur les permis et les certificats »

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir d'adopter ce projet de règlement en vertu code municipal du Québec et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie dudit projet de règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit projet de règlement est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public sur place, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par M. Stéphane Fraser et Mme Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-280 QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéroté 2017-05-370 et intitulé « Règlement sur les permis et certificats ».

12. Adoption du projet de règlement numéroté 2017-06-371 intitulé « Règlement de zonage »

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir d'adopter ce projet de règlement en vertu code municipal du Québec et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie dudit projet de règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit projet de règlement est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public sur place, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Suzette de Rome et Mme Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-281 QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéroté 2017-06-371 et intitulé « Règlement de zonage ».

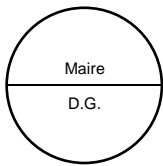
13. Adoption du projet de règlement numéroté 2017-06-372 intitulé « Règlement de lotissement »

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir d'adopter ce projet de règlement en vertu code municipal du Québec et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie dudit projet de règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit projet de règlement est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public sur place, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Jacqueline Poirier et M. Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2017

2017-11-282 QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéroté 2017-07-372 et intitulé « Règlement de lotissement ».

14. Adoption du projet de règlement numéroté 2017-08-373 intitulé « Règlement de construction »

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir d'adopter ce projet de règlement en vertu code municipal du Québec et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie dudit projet de règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit projet de règlement est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public sur place, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par Mme Suzette de Rome et Mme Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-283 QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéroté 2017-08-373 et intitulé « Règlement de construction ».

15. Adoption du projet de règlement numéroté 2017-09-374 intitulé « Règlement de mise à jour du PIIA et des dérogations mineures »

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir d'adopter ce projet de règlement en vertu code municipal du Québec et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie dudit projet de règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit projet de règlement est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public sur place, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé par M. Stéphane Fraser et Mme Suzette de Rome respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-11-284 QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéroté 2017-09-374 et intitulé « Règlement de mise à jour du PIIA et des dérogations mineures ».

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16. Période de questions / réponses facultatives

Des citoyens adressent leurs questions au conseil. Le conseil répond dans la mesure du possible et met en charge son directeur général d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

Les thèmes abordés sont :

Feu de foyer extérieur – M. Stéphane Fraser indique au conseil municipal qu'il faudra se pencher sur la possibilité de faire des feux de foyer extérieurs au parc de l'Amitié.

17. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Mme Suzette de Rome, l'assemblée est levée à 20:40.

Vincent More
Maire

Louis Breton
Directeur général / secrétaire-trésorier